

VALLÉE
VIENNE

28 ► 13 / 2019
JUN JUILLET 39^e ÉDITION

Bienvenue au festival !



Retrouvez
à l'intérieur :

le magazine
de l'office de tourisme

quatre
saisons

bonatal

Allo l'Agglo !

Pour contacter les services de Vienne Condrieu Agglomération



30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
BP 263
38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

■ Aménagement urbain

- **SIG / Foncier** : 04 74 78 78 98
- **Autorisations du droit des sols (ADS)**
04 82 06 33 06
- **Planification** : 04 69 46 14 83
- **Instruction** : 04 82 06 33 06
- **Déclarations d'Intention d'Aliéner**
04 74 78 32 29
- **Habitat** : 04 74 78 32 20
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement** :

0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

■ Assainissement

04 82 06 33 00
assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Cohésion sociale

- **Contrat de Ville**
- **Réussite éducative**
- **Santé**
- **Prévention de la délinquance**
04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28
- **Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes**
04 74 31 60 09
oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- **Politique sociale de l'habitat-rénovation urbaine**
04 74 78 32 19
- **Emploi-Insertion-PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)**
Au siège de Vienne Condrieu Agglomération :
04 27 87 80 07
À la Maison des Services Publics à Condrieu
04 87 59 00 10
plie@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- **Service Jeunesse**
À la Maison des Services Publics
1, place des Droits de l'Homme à Condrieu
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
04 87 59 00 01

■ Commande publique

04 74 78 78 86
marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/

■ Déchèteries

- **Chasse-sur-Rhône** - Route de Communay
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 18h
- **Pont-Évêque** - ZI l'Abbaye
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- **Vienne** - Saint-Alban-les-Vignes
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- **Ampuis** - Verenay - Rue du Stade
le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
du mardi au vendredi de 14h à 18h30
samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
- **Villette-de-Vienne** - Chemin du Maupas
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

■ Environnement et déchets

04 74 53 45 16
environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Petite enfance/modes de garde

04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Téléalarme

04 74 78 41 90
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Transports et déplacements

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanence

- **ADIL** 04 74 93 92 61
- **AGEDEN conseil info énergie**
04 76 23 53 50
- **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)**
04 74 78 78 83
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement**
 0 805 030 043
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- **SOLIHA Rhône / Grand Lyon** :
04 37 28 70 20

Retrouvez-nous sur

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vienne Condrieu Agglomération

■ Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Accueils touristiques

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com

Ouverture 7 jours sur 7
Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi au dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

■ Bureaux d'information touristique : L'Emporium au Musée de Saint-Romain-en-Gal :

Toute l'année du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h
et du 18 juin et jusqu'au 2 septembre :
- du lundi au samedi de 9h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 et de 13h30 à 18h

■ Condrieu : Place du Séquoia

Vendredi et samedi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h30

■ Stade nautique à Saint-Romain-en-Gal

Horaire du 1^{er} au 30 juin

Bassin extérieur : 50 m
Du lundi au vendredi : 12h - 19h30
Samedi : 12h - 18h30
Dimanche : 10h - 18h30

Petit bassin extérieur & pataugeoire
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h - 19h15
Mercredi : 12h - 19h15
Samedi : 12h - 18h15
Dimanche : 10h - 18h15

Bassins intérieurs
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17h30 - 19h
Mercredi : 16h - 19h
Samedi : 12h - 18h
Dimanche : 10h - 12h / 14h - 18h

Horaires du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre

Bassin extérieur : 50 m
Du lundi au vendredi : 10h - 19h30
Samedi, dimanche : 10h - 18h30

Petit bassin extérieur & pataugeoire
Du lundi au vendredi : 10h - 19h15
Samedi, dimanche : 10h - 18h15

• **Ouverture jours fériés**
14 juillet et 15 août : 10h - 18h
Snack, petite restauration.

Horaires pour les bassins intérieurs :
consultez www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Piscine Lucien Millet à Eyzin Pinet

Ouverture du 1^{er} juin au 31 août

• **En juin :**
Lundi de 16h à 18h30
Mardi, jeudi et vendredi : de 16h à 18h30
Mercredi, samedi et dimanche : de 13h à 18h30

• **En juillet et août :**
Du lundi au dimanche : de 10h à 18h30

Port du bonnet obligatoire

- 2** ALLO L'AGGLO !
- 3** ÉDITO
- 4** ÇA S'EST PASSÉ...
- 6** ÉCONOMIE
 - > Longes possède quelques pépites
 - > Eyzin-Pinet : une économie diversifiée
 - > Le site industrialo-portuaire offre un accès routier, ferroviaire et fluvial
 - > Brèves
- 12** VOIRIE
 - > Travaux sur le pont de Givors
 - > Les travaux réalisés et en cours
- 14** BASE DE LOISIRS
 - > Bienvenue à Wam Park-Lyon-Condrieu !
- 16** TRANSPORTS
 - > L'inscription au transport scolaire de votre enfant
 - > Place à la voie verte sur le quai du Rhône, RN7
- 17** AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - > Adoption de la convention de financement du demi-échangeur sur l'A7 au sud de Vienne
- 18** ENVIRONNEMENT
 - > Non au brûlage des végétaux !
 - > De nouveaux réseaux de chaleur voient le jour
 - > Ne pas tout mettre dans notre bac à ordures ménagères !
 - > Je composte, tu compostes
 - > Infos « jour de collecte »
- 20** ASSAINISSEMENT
 - > Je ne jette pas « tout à l'égoût »
- 21** CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
- 22** L'ÉCUREUIL
- 23** CINÉ ÉTÉ
- 24** JAZZ À VIENNE

Agglomag

Le magazine de
Vienne Condrieu Agglomération

N°6

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 /
38217 Vienne Cedex
Tel : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication :
Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Carvana
Rédaction : Brigitte Carvana
Directrice du service communication de
Vienne Condrieu Agglomération
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : CARAMBA !

Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783
Dépôt légal : juillet 2019



édito

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année depuis maintenant 39 ans, avec l'arrivée de l'été, notre territoire va vivre au rythme de Jazz à Vienne du 28 juin au 13 juillet. Le festival s'ouvrira avec le traditionnel concert jeune public auquel vont assister cette année tous les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'ensemble des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération. Durant le festival, près de 250 concerts seront proposés, dont 200 gratuits ainsi qu'une multitude d'événements. Il est à noter que Caravan Jazz fera une halte cette année dans 7 communes de l'Agglo et pour la première fois dans une commune de l'ex CCRC à Condrieu.

Comme nous nous y étions engagés, Vienne Condrieu Agglomération souhaite en effet progressivement étendre les événements reconnus d'intérêt communautaire à l'ensemble de son nouveau périmètre.

C'est dans cette perspective que le festival de l'humour a pu proposer pour la première fois en mars un spectacle pour les communes de Trèves, Longes et Les Haies dans la salle du Fautre.

Du 26 juin au 30 août, vous pourrez aussi assister à l'une des 30 projections gratuites en plein air proposées par Ciné été dans 19 communes de l'agglomération avec, pour la première année, plusieurs communes de la rive droite : Les Haies, Sainte-Colombe, Échalas, Ampuis et Loire-sur-Rhône. Ce ne sont pas moins de 18 films différents qui vous seront proposés (programme complet en page 23).

Durant tout l'été, vous pourrez aussi profiter des nombreux équipements proposés par la base nautique de Condrieu – les Roches qui est dorénavant exploitée pour le compte de Vienne Condrieu Agglomération par la société « Wam Park ». En plus de la baignade surveillée, du téléski nautique, du mini-golf, du parcours accrobranche pour enfants et de la location de chalets, plusieurs nouveautés sont proposées par le délégataire pour cette saison : des structures gonflables géantes, des terrasses flottantes, la location de paddle, la location d'îles flottantes, ainsi qu'un petit téléski nautique pour l'initiation (lire en page 14).

Enfin, la rentrée sera sportive avec la traditionnelle course de l'Écureuil le dimanche 1^{er} septembre. Après avoir traversé le Rhône pour s'établir à Échalas l'année dernière, l'édition 2019 de cette course reconnue d'intérêt communautaire par l'agglomération permettra aux nombreux cyclistes et randonneurs de découvrir la commune de Meyssiez (voir page 22).

Très bon été à toutes et à tous.

Thierry Kovacs,
Président de Vienne Condrieu Agglomération

Visite de la future micro-crèche à Moidieu-Detourbe



jeudi 7 mars 2019

Lucette Girardon-Tournier, Vice-Présidente de l'agglomération en charge de la petite enfance, Elisabeth Célard, présidente de la commission petite enfance, Gérard Lambert accompagné de nombreux maires, membres de la commission petite enfance, élus de Moidieu-Detourbe et techniciens du service petite enfance ont visité le 7 mars dernier le chantier de la micro-crèche que Vienne Condrieu Agglomération aménage dans l'ancien restaurant scolaire de Moidieu-Detourbe. Ce chantier a débuté début février 2019 et devrait se terminer cet été. Les travaux de terrassement et l'aménagement des extérieurs sont prévus à l'automne pour une ouverture programmée en janvier 2020. Cet équipement de 10 places pourra accueillir une trentaine d'enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Mardi 12 mars 2019

Fruit d'une collaboration forte entre Vienne Condrieu Agglomération et le Conseil Départemental du Rhône, l'ancien siège de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, aujourd'hui dénommé Maison des Services Publics, accueille désormais des services médico-sociaux proposés par la Maison du Département du Rhône, le service emploi-insertion de l'Agglomération ainsi que son point Point Information Jeunesse et son accueil de loisirs ados (Anim'jeunes) mais aussi des permanences de partenaires comme la MSA, la Mission locale, etc.

Thierry Kovacs, Président de l'Agglomération, Christophe Guilloteau, Président du Conseil départemental du Rhône et Michaël Chevrier, sous-préfet chargé du Rhône sud ont inauguré la Maison des Services Publics en présence de nombreux maires et élus de l'Agglomération : Thérèse Corompt, maire de Condrieu, Christiane Jury, maire d'Échalas, Guy Martinet, maire de Loire-sur-Rhône, Gérard Banchet, maire d'Ampuis, Lucette Girardon-Tournier, maire de Chonas l'Amballan, Claudine Perrot Berton, maire de Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Pascal Gérin, maire de Tupin et Semons, etc.

Inauguration de la Maison des Services Publics à Condrieu



Visite de la base nautique de Condrieu-Les Roches



Lundi 25 mars 2019

À quelques semaines de sa réouverture, Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération, Jean-Yves Curtaud, Président de l'Office de Tourisme de Vienne Condrieu Agglomération, Thérèse Corompt, maire de Condrieu et Lucette Girardon Tournier, maire de Chonas l'Amballan ont visité les nouvelles installations de la base nautique accompagnés de Romain Llobet, Directeur Général de Wam Park (voir pages 14 et 15).



2^e édition de Vélo Village

Samedi 6 avril

Laurence Lemaître, conseillère déléguée en charge des modes doux des déplacements et André Armanet, président du CVAC, ont ouvert le deuxième Vélo Village qui s'est déroulé au Parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône devant un public nombreux composé d'élus, dont Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération, Christiane Jury, maire d'Échalas, Annie Dutron, conseillère municipale de Vienne en charge des sports, Claudine Perrot-Berton, maire de Saint-Cyr-sur-le-Rhône, etc.



Réunion publique des Centrales villageoises

Lundi 8 avril 2019

Le 8 avril, la société citoyenne Les Centrales Villageoises des Collines Iséroises a tenu une réunion publique à Vienne, au siège de Vienne Condrieu Agglomération.

Accueillis par Isidore Polo, Vice-Président de l'Agglo en charge de l'environnement, de l'Air Énergie et du Climat, la trentaine de participants a pu découvrir les projets en cours de développement de la Centrale Villageoise (voir page 17).

Inauguration des chantiers de Vilette-de-Vienne

Vendredi 26 avril 2019

Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération, Bernard Louis, maire de Vilette de Vienne, entourés de nombreux élus dont Gérard Lambert, conseiller délégué à la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, Max Kechichian, maire de Serpaize, Claudine Perrot-Berton, maire de Saint-Cyr-sur-le-Rhône et de représentants des entreprises des chantiers ont visité les réalisations effectuées par l'Agglo sur la commune en matière de voirie et d'eaux de ruissellement.



Inauguration de l'extension la zone du chalet à Échalas

Mardi 30 avril 2019

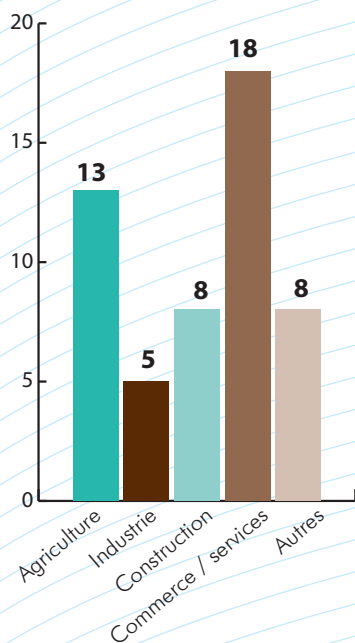
Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération, Christiane Jury, maire d'Échalas, Gérard Banchet, maire d'Ampuis, Guy Martinet, maire de Loire-sur-Rhône et Virginie Ostojic ont inauguré l'extension de la zone d'Échalas qui accueillera à terme 4 entreprises. D'une surface de 6 000 m², ce nouveau site propose 5 lots (de 665 m² à 986 m²), qui sont tous d'ores et déjà sous compromis. Cette opération a bénéficié d'un soutien financier de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône.



Longes

Nombre d'établissements actifs :
52

Répartition des établissements



Niché au pied des premières montagnes du massif du Pilat, Longes est un très joli village classé « village remarquable ». Ce village est connu et reconnu pour son agriculture vivace. Ce qui ne l'empêche

Le restaurant-épicerie-bar, Méli-Mélo : le cœur battant de la commune...

Après avoir été salariés pendant des années, Nathalie et Emmanuel Perrin ont décidé de se mettre à la tête de leur propre affaire à Longes dans le Pilat et ont repris en 2015 le Méli-Mélo. Cet établissement offre à sa clientèle les services d'un restaurant, d'un bar et d'une épicerie. Le Méli-Mélo constitue le cœur battant, non seulement de Longes peuplée d'un millier d'habitants, mais aussi des communes alentour, comme Les Haies ou Trèves.

Quatre ans après s'être lancés dans l'aventure, Nathalie et Emmanuel ne regrettent pas, même s'ils reconnaissent tous deux beaucoup travailler. Ils ne s'octroient qu'un seul jour de repos, le jeudi.

6 jours sur 7, ils gèrent ce lieu qui offre plus d'une centaine de références, des produits de base et un dépôt de pain alimenté par un artisan boulanger de Pélussin : la « Tortue gourmande » complétant l'épicerie.



Ils servent aussi les clients du bar ainsi que le restaurant qui offre cinquante couverts. C'est Nathalie et Emmanuel qui officient en alternance au restaurant, où s'élabore une cuisine familiale faite maison.

D'année en année, le chiffre d'affaires de l'établissement progresse, signe qu'ils ont su se faire apprécier de leurs clients par les nombreux services qu'ils offrent.

■ Méli-Mélo

Nathalie et Emmanuel Perrin,
1 place de l'Église, Longes
Restaurant, bar, épicerie, dépôt de pain et relais Poste. Fermé le jeudi.
Tél. 04 72 67 00 94.
Mail : lemeli-melo@orange.fr
Web : www.meli-melo-longes.com

Christophe Brosson convertit son élevage au bio

Christophe Brosson dont l'élevage est situé au hameau Chassenoud, a pris le temps de la réflexion avant de s'engager le 15 avril dernier dans la conversion de son exploitation au bio.

Christophe Brosson compte un peu plus d'une centaine de vaches. Il produit lui-même pour une grande part l'alimentation destinée à ses bêtes quand elles ne sont pas dans leurs pâturages, soit 30 hectares de prairies permanentes et 55 autres de prairies temporaires en rotation ; auxquelles s'ajoutent 15 hectares de cultures de céréales, blé et orge.

« Me convertir au bio me demande beaucoup plus de technicité. Je n'ai pas droit à l'erreur, mais c'est ça aussi qui est excitant », reconnaît-il. Passer au bio correspond à mes valeurs, à une idée d'autonomie par rapport à l'environnement. » Il ajoute : « J'aurai aussi des conditions de travail plus faciles, plus saines. »

D'un point de vue économique, sa conversion au bio va faire chuter sa production annuelle qui va passer de 460 000 litres de lait à environ 330 000 litres.

Mais explique-t-il, « Normalement, au final, je devrais être gagnant. Je vais rendre mon exploitation presque totalement autonome en supprimant pour une très grande part les intrants, les tourteaux de soja par exemple et les produits phytosanitaires. » Il va pouvoir également vendre son lait plus cher.

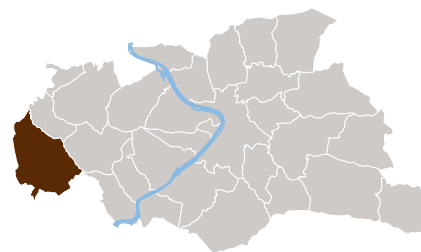
■ Christophe Brosson

éleveur, hameau Chassenoud, Longes.
Tél. 06 74 89 18 22.



quelques pépites

pas d'accueillir des artisans et commerçants, démontrant ainsi une belle vitalité économique.



Philippe Bruneton : meilleur confiturier de France

C'est en 1997 qu'il découvre l'univers de la confiture « cuisinée » à travers le livre de Christine Ferber, confiturière alsacienne. Sa rencontre avec Marie-Françoise, sa compagne, va concrétiser son projet de devenir confiturier. C'est à Longes qu'ils créent ensemble leur entreprise « Les Saisons de Rosalie » nommée aujourd'hui « Confiture Bruneton ».

Philippe Bruneton est un autodidacte de la confiture. En effet, c'est après avoir obtenu son BEP et CAP de cuisine qu'il s'est lancé dans la confiture. D'abord, il a commencé par faire des confitures pour la famille, puis pour des amis. Les demandes étant de plus en plus nombreuses, il a décidé d'en faire son métier.

Après une première participation au salon international de la confiserie Intersuc à Paris en 2003, il obtient le Trophée de Bronze de la meilleure confiture et intègre l'ordre des Maîtres confituriers de France. Ce titre lui donne accès en 2004 au concours de Meilleur Confiturier de France et c'est la consécration : il obtient le titre de meilleur confiturier de France.

La confiture est pour lui une affaire de temps : « Il faut laisser le temps aux fruits

d'atteindre leur pleine maturité. Prendre aussi le temps dans la préparation, la cuisson. Et enfin donner du temps à la dégustation et au partage... ». Le temps, il le prend aussi pour sélectionner les fruits des producteurs locaux, les plantes aromatiques du jardin et les fleurs sauvages qui nourrissent ses créations gourmandes.

Il a à ce jour créé une large gamme de près de 200 variétés de parfums.

Son top 3 : Fraise-basilic ; Pomme caramel-beurre salé avec la golden du Pilat et Poire Williams-gingembre confit...

Marie-Françoise et Philippe produisent en moyenne 50 000 pots de confiture par an. Philippe privilégie les circuits courts et s'approvisionne au niveau local.

On peut trouver leurs confitures à Longes,



dans la boutique qu'ils ont créée, mais aussi chez des cavistes, des épicerie fines, des boulangers de la région.

■ Confitures Bruneton

80 route de Sainte-Croix, Longes.

Ouvert tous les samedis, sauf en janvier.

Tél. 04 37 22 64 67

Mail : contact@confiture-bruneton.com /

Site Web : www.confiture-bruneton.com

Artisan encadreur, un métier-passion

Au départ, c'est l'histoire d'une passion qui s'est muée en un métier. Comment expliquer autrement le fait que Longes, commune d'un millier d'habitants, possède en son centre un artisan encadreur dont les clients, peintres aguerris et amateurs, arrivent de cinquante kilomètres à la ronde, voire plus.

Laurent Mounier a commencé à jouer les artisans encadreurs pour son plaisir. Il a ensuite réalisé des cadres pour sa famille, des amis. Cette passion a pris de plus en plus d'ampleur, jusqu'au moment où, il y a

une vingtaine d'années, il a trouvé ce local à Longes qu'il a su faire croître et prospérer par le seul canal du bouche à oreilles.

Aujourd'hui, Laurent a décidé de cesser son activité pour partir vers de nouvelles aventures. Mais il entend bien transmettre son art avant de partir.

Il va effectivement passer le témoin à une jeune-femme, Hélène Lo-Leblanc mue par les mêmes ressorts.

Elle a décidé de se lancer et de reprendre l'atelier. Pour l'heure, elle travaille en doublette avec le fondateur de l'atelier pour compléter sa formation.

La clientèle ? « Nous avons de nombreux peintres, mais aussi des particuliers qui sont passionnés par la peinture ou qui veulent encadrer des diplômes, des photos... », explique Hélène.

À la rentrée de septembre, « Mounier cadres » changera de dénomination pour s'appeler « Cadres & Créations » ; on y trouvera aussi des miroirs qu'Hélène Lo-Leblanc entend fabriquer elle-même.

■ Mounier cadres

395 Grande rue, Longes.

Mail : ateliermouniercadres@gmail.com /

cadresetcreations@gmail.com.

Tél. 04 72 24 98 26

Horaires d'ouverture :

lundi de 9h à 12h

mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h

mercredi de 9h à 12h

vendredi de 9h à 12h

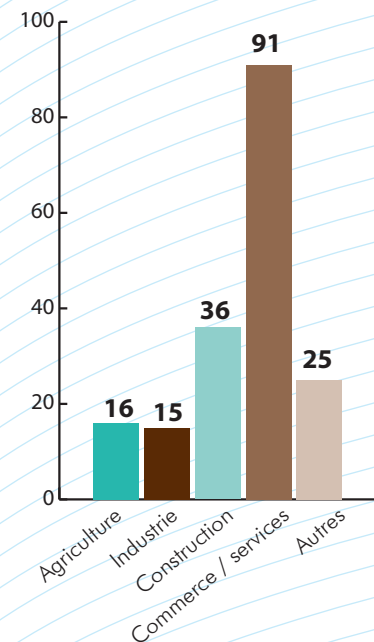
samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h (le 1^{er} et le 3^e samedi du mois)



Eyzin-Pinet

Nombre d'établissements actifs :
183

Répartition des établissements



En juillet 2013, il lançait sa première production de spiruline. Près de sept années plus tard, Vincent Libeaut a toujours le feu sacré. Non seulement le créateur de la société Spirulib maîtrise parfaitement la production de la spiruline, mais il a également trouvé le modèle économique qui lui permet de vivre et de pérenniser son entreprise.



Eyzin-Pinet : une éc

Située au Sud Est de l'Agglo, Eyzin-Pinet se distingue par son caractère boisé et vallonné dû à la riche nappe aquifère de son sous-sol. Ce village qui compte plus de 2 200 habitants connaît une belle

Patrick Commecy : un des rares muralistes français

Basée à Eyzin-Pinet, la société A. Fresco de Patrick Commecy peint des fresques dans toute la France, après en avoir réalisé beaucoup à Lyon.

Lorsque vous arrivez dans le centre d'Eyzin-Pinet, votre regard est inévitablement attiré par une grande fresque peinte sur un mur en contrebas de l'église. Elle est signée Patrick Commecy !

Celui-ci a choisi Eyzin-Pinet pour son calme et le grand atelier dans lequel il prépare ses œuvres. Il a créé sa propre société avec sa compagne, Marion Pillard, qui travaille avec lui. Ils sont accompagnés par des peintres indépendants lorsqu'ils doivent mener un chantier dans la région ou à l'autre bout de la France.

Le gros de leur travail se situe dans l'atelier du muraliste. Celui-ci peint son œuvre sur une toile marouflée qui est ensuite collée sur le mur. « Cela permet à l'œuvre de se conserver beaucoup plus longtemps que si elle avait été peinte directement sur le mur », explique Patrick Commecy.

À plus de 90 %, sa clientèle est constituée des communes qui, pour se mettre en



valeur, lancent un appel d'offres pour « habiller » d'une fresque tel ou tel pan de mur.

La fresque de la gare de Vienne en hommage aux soldats de la guerre 14-18, par exemple, c'est lui. Au total, il peint de huit à dix fresques par an.

Patrick Commecy, qui est passé par les Beaux-Arts de Lyon, ne se considère pas comme un artiste : « Nous sommes plutôt des artisans du bâtiment », assure-t-il.

Peut-être, mais des artisans à haute valeur ajoutée...

■ **A.Fresco « La fresque à la mesure de votre image »**

Moulin de la Garde, Eyzin-Pinet.

Tél. 04 74 58 44 10

Site Web : a-fresco.com

Vincent Libeaut produit de la spiruline

Mais d'abord qu'est-ce que la spiruline ? « C'est une micro-algue en forme de spirale à l'origine de l'oxygénation de notre atmosphère. C'est l'élément naturel le plus riche en protéines : on y trouve de 60 à 70 % de protéines, du fer, des minéraux, des acides gras essentiels, des vitamines... C'est un produit naturel, idéal pour les adolescents, les femmes enceintes, les sportifs, les végétariens, les malades qui ont besoin de renforcer leurs défenses immunitaires, les convalescents ou les personnes fatiguées... » explique Vincent Libeaut.

Celui-ci a découvert la spiruline en effectuant des missions humanitaires après son Master de chimie. Dans certains pays, la spiruline est en effet produite naturellement sur les bords de lacs où la température et l'hygrométrie sont adaptées à son développement.

Revenu en France, il a décidé de se lancer à son tour dans la production.

Seul sur sa zone de production composée de trois bassins sous serre, il fait tout : de la culture à la récolte de la spiruline, mais aussi son séchage qui s'opère lentement pour ne pas altérer les qualités de la micro-algue verte.

Il s'occupe également de la commercialisation, uniquement à travers des circuits courts, directement sur l'exploitation, mais aussi via son site de e-commerce ou au sein de magasins de la région.

■ **Spirulib**

50 route du Viannais, Eyzin-Pinet
Vincent Libeaut : 06 74 54 52 34

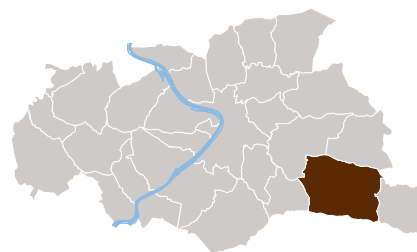
Mail : vincent@spirulib.com.

Site Web : www.spirulib.com

Visites les jeudis de 16h à 18h et sur rendez-vous pour les achats ou les visites de groupe.

économie diversifiée

dynamique économique. La preuve : Eyzin-Pinet accueille de nombreux commerçants, industriels et artisans.



L'atelier ITW Spraytec réalise des peintures sur-mesure pour les finitions de chantier

L'atelier ITW Spraytec est la bouée de sauvetage de tous ceux qui ont terminé un chantier et qui constatent une rayure, un joint à refaire ou toute autre imperfection qu'il faut rapidement effacer avant la livraison. L'atelier ITW Spraytec s'est spécialisé dans la réalisation des peintures sur-mesure pour les finitions de chantier.

L'entreprise ITW Spraytec fait partie du groupe ITW fondé en 1912 aux États-Unis. Le siège français de ITW Spraytec est à Asnières en région parisienne et l'entreprise possède aussi une grande usine dans les Ardennes.

La société Spraytec installée sur la ZA Le Vernais à Eyzin-Pinet est dotée d'un matériel performant capable à partir d'une peinture originale et en utilisant des systèmes de colorimétrie, de reconstituer très exactement la nuance recherchée.

Sachant que le client, lors de la réception des travaux, est en général et à juste titre exigeant, il ne faut pas que les réparations de ces finitions soient visibles.

Chaque client a des demandes différentes, c'est donc du cousu main et du sur-mesure que produit l'atelier d'Eyzin-Pinet. Ceci

explique que Nicolas Porcheron, directeur de l'entreprise de cinq salariés, travaille aussi bien avec les artisans à la recherche d'un seul aérosol de peinture pour des finitions ou de très grandes sociétés comme Arcelor-Mittal. L'entreprise produit également à la demande des stylos de retouche.

L'entreprise compte parmi ses clients : Renault-Trucks, Caterpillar, Haulotte, voire Installux, Schneider Electric, etc.

L'entreprise a réalisé l'année dernière 890 000 euros de chiffre d'affaires. « Nous sommes régulièrement en progression », se félicite Nicolas Porcheron.

Ce dernier demeure à Eyzin-Pinet. Il trouve que la qualité de vie est tellement agréable qu'il n'envisagerait pas un seul instant de travailler ailleurs !



■ ITW Spraytec

396 route de Vienne,
ZA Le Vernais, Eyzin-Pinet
Tél 04 74 58 40 80.

Mail : porcheron@itwpc.com.
Site Web : www.itwpc.com

L'institut de beauté Corpor'1 va s'agrandir

Sylvette Gérard a saisi l'opportunité en 2012 de reprendre l'institut de beauté qui se libérait sur la commune d'Eyzin Pinet. Sept ans plus tard, Corpor'1 ne cesse de se développer, preuve que même dans les petits villages, un institut de beauté peut trouver sa clientèle.

Sylvette Gérard a repris l'ancien local qui abritait précédemment un institut de beauté avant d'accueillir une onglerie. C'était un bel outil : 55 m², deux grandes cabines et un magasin de produits de beauté.

Depuis cette opération de reprise réussie en janvier 2012, elle ne cesse de se développer,

embauchant d'abord une apprentie, puis plus récemment une seconde. Ce qui lui a permis de rajouter à son catalogue de soins les massages, l'épilation, le maquillage, la manucure et la pédicure.

Récemment, un local contigu à l'institut s'est libéré. Sylvette a décidé de le reprendre avec l'accord de la commune. Cette superficie supplémentaire de 40 m² va lui permettre, après travaux, de développer encore ses services. Elle compte y créer un espace bien-être/détente, soins du visage et du corps. Elle envisage également d'y installer un sauna.

Coté financement, Sylvette explique « Je pense être éligible à certaines aides, d'ailleurs je rencontre prochainement les services de l'Agglo et de la Chambre de métiers pour monter des dossiers de demandes », explique t-elle.

Le temps des travaux, elle a déménagé son activité dans des locaux situés à proximité

au 4, place du village. La réouverture est programmée dans le courant du mois d'août.

■ Institut de beauté Corpor'1

9 place du Village, Eyzin-Pinet
Tél. 04 74 53 92 66

Site Web : institutcorporel.com

Horaires : lundi de 14 h 30 à 19 h ;
mardi, de 9 h 12 h et de 15 h à 19 h ;
jeudi et vendredi, de 9 h à 19 h non-stop
et samedi de 9 h à 14 h.

Fermé le mercredi.



Le site industrialo-portuaire offre un accès routier, ferroviaire et fluvial



Positionné sur des corridors (logistique, routier, ferroviaire et fluvial) à vocation nationale et européenne, le site de Loire-sur-Rhône/Saint-Romain-en-Gal bénéficie d'une situation favorable à l'implantation d'activités industrielles à vocation régionale, nationale ou mondiale (via la connexion possible aux ports maritimes).

Le site industrialo portuaire a été créé en 1982. Il est situé sur la rive droite du Rhône, à 30 km au sud de Lyon, dans le département du Rhône. Implanté à la fois sur les communes de Givors, Loire-sur-Rhône et Saint-Romain-en-Gal, il se trouve donc sur le territoire de deux intercommunalités : Vienne Condrieu Agglomération et la Métropole de Lyon.

Le site s'étend sur 115 hectares et accueille une vingtaine d'entreprises dans les filières du recyclage des matériaux de construction

notamment. Elles emploient à ce jour 360 personnes. Le site a la particularité de disposer d'un quai public au service de la zone mais aussi de l'extérieur. Il est classé « itinéraire transport exceptionnel » et dispose d'une rampe ro-ro. (rampe permettant de charger et décharger les colis en les faisant rouler vers la rampe mobile du navire).

Agence
Vienne Condrieu
Agglomération **éco**

■ **Pour en savoir plus :**

Agence économique, 04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Entreprises déjà implantées sur le site

- Transports Michaud,
- CFT,
- Combronde,
- Ferinox,
- DHL,
- Derichebourg,
- Toulouse Service Palette



Disponibilités foncières

- Près de 20 hectares de terrain
- Disponibilités à partir de 6 000 m²



Vocations sectorielles attendues :

- Industrie
- Recyclage / valorisation
- Stockage matières premières (céréales, matériaux construction)
- Logistique à forte valeur ajoutée (trimodale ou bimodale a minima)
- Activités liées au Rhône (nautisme, réparation navale)

Boutique-test : une 2^e ouverture !



La boutique test est un projet partenarial (Initiative Isère Vallée du Rhône, ville de Vienne, Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, Chambre de Métiers et d'Artisanat...) coordonné par l'agence économique pour favoriser l'implantation de nouveaux projets, soit innovants, soit portés par de jeunes créateurs qui ont besoin d'avoir un accompagnement renforcé. La boutique test est fondée sur un dispositif composé de la mise à disposition d'un local rénové et prêt à être utilisé à un prix modéré, de l'obtention d'un prêt bancaire et d'un prêt à taux zéro, d'un accompagnement à la création et d'un suivi post création renforcé pendant 24 mois.

Candice Confection, située au 52 rue marchande a été la première à s'installer dans une boutique test, c'était en décembre 2018 ! C'est au tour de **Barbara Rocco** d'ouvrir sa boutique Mint, Concept store Art Déco, toujours rue marchande mais au 85. Dans une ambiance chaleureuse, Barbara Rocco cultive l'art du détail et entend proposer à sa clientèle un large choix d'objets de

déco : décoration intérieure, déco murale mais aussi arts de la table. L'authenticité, l'avant-gardisme et la personnalisation sont les trois valeurs qu'elle souhaite mettre en avant afin de garantir à sa clientèle qu'elle trouvera dans sa boutique l'objet recherché. Barbara Rocco compte proposer une gamme de produits variés, à tous prix afin de satisfaire le plus grand nombre.

Un nouvel outil pour attirer les futurs talents

L'agence éco de Vienne Condrieu Agglomération propose depuis peu un outil 100% dématérialisé qui vise à apporter un complément d'informations aux candidats qui souhaitent postuler dans les entreprises du territoire. Cet outil interactif regroupe les informations utiles pour se loger, se restaurer, se divertir, gérer la garde ou la scolarité des enfants, se déplacer, faire du shopping... Décider de changer de ville, de département pour un nouvel emploi n'est jamais facile. Cet outil permet aux candidats de mieux découvrir le territoire, ses équipements et ses services. De leur côté, les recruteurs disposent d'un moyen efficace de mise en avant des atouts du territoire sur lequel leur entreprise est installée.

■ Pour en savoir plus :

<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/votre-accompagnement/developper-synergies-rh-inter-entreprises/attirer-les-talents>



Bientôt de nouveaux locaux pour la pépinière d'entreprises



Vienne Condrieu Agglomération transforme les anciens bureaux situés au-dessus de la cafétéria « Le Façonnier » rue Denfert Rochereau à Vienne afin d'y accueillir la pépinière d'entreprises de l'Agglo actuellement située dans le bâtiment Antarès à l'Espace Saint-Germain.

Les travaux qui bénéficient du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, consistent à remettre à nu le plateau et à créer des espaces de bureaux, une salle de réunion et des espaces partagés. Les travaux ont démarré début mars 2019 et sont prévus pour une durée de 6 mois.

La pépinière offre un espace adapté au démarrage des activités de service aux entreprises via un accompagnement personnalisé, une mise en réseau, des locaux adaptés, et des services mutualisés. Il reste des bureaux disponibles. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de l'animatrice de la pépinière, Valérie Poulard.

■ contacts :

pepiniere@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 27 87 80 20

Travaux sur le pont de Givors

Le pont de Givors, situé au sud de Lyon, permet à l'A47 de franchir le Rhône. Cet ouvrage supporte un trafic très important, 90 000 véhicules par jour et constitue un passage clé entre Saint-Étienne et Lyon.

Une inspection détaillée de l'ouvrage a mis en évidence un nombre important de zones sans étanchéité sous chaussée, impliquant de nombreuses infiltrations d'eau. Les dégradations de la chaussée se sont au fil du temps accélérées et nécessitent une réparation générale.

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIRCE) est maître d'ouvrage des travaux de réfection de la chaussée et de l'étanchéité, de changement des dispositifs de retenues, des garde-corps et des joints de chaussée. Les travaux ont démarré le 30 mai et se poursuivront jusqu'au 30 septembre 2019. Ces travaux vont occasionner une gêne à la circulation avec circulation sur des voies réduites à certaines périodes et coupure de bretelles d'entrées à d'autres.

Quelques repères

1967	date de création du pont :
90 000	nombre de véhicules par jour
300 m	longueur du pont
5 M d'€	coût de l'opération

Plus d'informations :

- www.dir-centre-est.fr
- Retrouvez tous les itinéraires mis en place le temps des travaux :
- Pensez covoiturage et transports collectifs !
- Soyez prudents sur la route



Organisation des travaux et impacts sur la circulation

Ces travaux occasionneront une gêne à la circulation, malgré un phasage des travaux établi afin de minimiser les restrictions de circulation.

Les travaux seront majoritairement réalisés sous circulation, avec une réduction du nombre de voies et de leur largeur.

Des coupures totales de la circulation seront néanmoins nécessaires pendant quelques nuits et week-ends.



Juillet et août

Fermeture de la bretelle d'entrée 8 « Chasse sur Rhône » : sens Lyon/Saint-Étienne



Pendant toute la durée des travaux

Fermeture de la bretelle d'entrée 9.1 « Givors piscine » : sens Saint-Étienne/Lyon



Du 6 au 20 août

Fermeture de la bretelle d'entrée 9.1 « Givors piscine » : sens Lyon/Saint-Étienne



Coupure totale à la circulation certaines nuits et certains week-ends

Des itinéraires de déviation sont mis en place.

- Jeudi 30 mai à 20h au dimanche 2 juin à 12h > Coupure totale du pont
- Lundi 1^{er} juillet à 20h au mardi 2 juillet à 6h > Coupure du sens Saint-Étienne/Lyon
- Lundi 15 juillet à 20h au mardi 16 juillet à 6h > Coupure totale du pont
- Lundi 5 août à 20h au mardi 6 août à 6h > Coupure du sens Lyon/Saint-Étienne
- Vendredi 30 août à 22h au dimanche 1^{er} septembre à 15h > Coupure totale du pont
- Vendredi 6 septembre à 22h au dimanche 8 septembre à 15h > Coupure totale du pont
- Vendredi 13 septembre à 22h au dimanche 15 septembre à 15h > Coupure totale du pont



Cycles / Piétons

L'accès du pont est interdit aux piétons et cycles pendant toute la durée des travaux.



Véhicules agricoles

Pendant la durée du chantier, les véhicules agricoles ne pourront pas emprunter le pont de Givors. Ces véhicules sont invités à emprunter l'itinéraire par Vernaison.



Luzinay

Création de trottoirs route du Plan

La route du Plan est située en partie Nord du centre village de Luzinay. Cette route dessert des habitations construites le long de la voirie ainsi que des lotissements. Afin de satisfaire la demande de réalisation d'un cheminement piéton sécurisé, l'Agglo en accord avec la municipalité de Luzinay, a commandé les études et réalisé les travaux de création d'un trottoir dans la section comprise entre la rue de l'église et la voie de desserte du lotissement Le clos des Mésanges soit un linéaire de 250 m. Un trottoir de 1.40 m a été implanté sur les dépendances de la chaussée (accotements ou fossés préalablement canalisés). 2 plateaux ralentisseurs ont été réalisés avec l'instauration d'une limitation de vitesse à 30 km/h. Un ouvrage servant de piège à graviers a également été construit à l'intersection de la vieille route du Plan avec la route du Plan, limitant ainsi l'arrivée de matériaux solides dans le réseau d'eau pluviale.

■ L'Agglo prend en charge 161 300 € TTC et la commune de Luzinay participe à hauteur de 12 569 € HT pour la réalisation du réseau d'eau pluviale.

Aménagement du centre village

Les travaux ont démarré le 4 mars 2019 et doivent s'achever en octobre 2019. L'entreprise titulaire du lot1- voirie et réseaux divers - met en œuvre son programme d'exécution suivant le phasage prévu :

- 1- la route de Prémoulon,
- 2- la voie de liaison en sens unique entre la route du Valeron et la route de Prémoulon, desservant la bibliothèque et le foyer Serpaizan,
- 3- la route du Valeron au droit de la mairie et le parking,
- 4- la route du village.

Les aménagements prévus devant l'école seront réalisés pendant les vacances scolaires.

■ L'Agglo prend en charge 775 463,82 € TTC et la commune de Serpaize 629 174,83 € TTC.



Serpaize

Reventin-Vaugris Requalification du centre village

Ce projet s'inscrit dans la suite des opérations de requalification des espaces publics du centre village de Reventin-Vaugris, après les aménagements de voirie réalisés : mur du parvis situé rue de la mairie et travaux du chemin des Pétrières. Cette nouvelle étape va permettre d'aménager la rue des écoles, la rue de la mairie, la rue Mouret, la place du Maréchal Ferrand, le parvis et le passage de l'église et le parking du cimetière.

Ces prochains travaux menés par la commune de Reventin-Vaugris et Vienne Condrieu Agglomération ont pour objectif de mieux répartir les modes de déplacement (véhicules, piétons, cycles) au

sein d'un espace public revitalisé, partagé et rendu accessible pour tous, de définir les gabarits nécessaires à la circulation des bus et engins agricoles et de préciser une trame d'espace public simple et lisible pour une traversée du village apaisée et une cohérence d'ensemble entre les différents projets d'urbanisme de la commune. Après attribution des marchés de travaux, le chantier pourra démarrer en septembre.

■ Le montant estimatif de l'opération est de 918 000 € TTC, toutes options comprises, soit 567 600 € à la charge de la commune et 350 400 € à la charge de l'Agglo.

Bienvenue à Wam P



Teleski Nautique Corporation, qui gérait la base nautique de Condrieu-Les Roches, a passé la main à la société Wam Park, associée au groupe La belle montagne.

Le nouveau délégataire a souhaité très rapidement opérer quelques transformations pour proposer au plus grand nombre un été agréable au bord de l'eau sur la base nautique nouvellement dénommée Wam Park-Lyon-Condrieu.

Les habitués de la base nautique pourront retrouver le téléski, l'activité phare qui participe pleinement au succès de cet équipement depuis de longues années. Ils pourront aussi profiter des animations mises en place en 2018 comme le mini-golf et le parcours accro kids.

Romain Llobet, le nouveau délégataire, a souhaité marquer l'arrivée du groupe sur la base nautique et compléter de manière significative cette offre avec plusieurs nouveautés pour satisfaire les grands et les petits, mais aussi le public familial.

Sont donc rajoutés :

- un petit téléski pour les débutants,
- un parcours sur jeux gonflables,
- des paddles (grande planche volumineuse qui permet de rester debout et stable même à l'arrêt sur eau plate),
- des îles flottantes où seront installés transats et parasols et qui vogueront sur le plan d'eau,
- un snack (à la place de la Brasserie),
- des espaces transats / parasols.



La base nautique est aussi un espace de baignade surveillée en juillet et août de 13h à 18h tous les jours.



Marie-Pierre Jaud Sonnerat,
Vice-Présidente
en charge
du tourisme

La parole à

« Quelle chance d'avoir sur notre territoire ce formidable équipement de loisirs qui participe pleinement au rayonnement touristique de l'agglomération ! Cette base est à la fois un lieu de baignade, un espace de jeux et de pratique sportive, de quoi satisfaire tous les publics. »

Park-Lyon-Condrieu !



La Base Nautique de Condrieu-Les Roches est un équipement de Vienne Condrieu Agglomération. Cet équipement était précédemment géré par le syndicat SYRIPEL qui a été dissous suite à la fusion entre la CCRC et ViennAgglo. Vienne Condrieu Agglomération a confié la gestion de la base nautique dont elle a la responsabilité au délégataire privé, Wam Park.

Wam Park Lyon-Condrieu pratique

Où ?

Wam Park Lyon-Condrieu est situé à 10,9 km de Vienne et à 3,3 km de Condrieu
1, allée de la Presqu'île, 69420 Condrieu

Quand ?

Ouvert en juillet et août, 7j/7 de 10h à 20h

Aussi ouvert d'avril à fin juin et de début septembre à octobre : 6j/7

> consulter les horaires sur le site www.wampark.fr

> Toute l'actualité sur



Contact :

Andres Laurent, 06 81 48 17 89,
base-lyon@wampark.fr



L'inscription au transport scolaire de votre enfant

Les rentrées scolaires sont souvent synonymes de multiples démarches à effectuer sans parler des fournitures scolaires à acheter. Vienne Condrieu Agglomération a décidé l'an dernier de simplifier la vie des parents en proposant l'inscription en ligne au transport scolaire. Vous avez été plus de 91% à effectuer cette démarche par internet et l'Agglo poursuit donc ce service, si pratique et utile.



L'inscription est ouverte sur le site de l'Agglo du 5 juin au 12 juillet 2019. Il vous suffit de vous rendre sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr et de cliquer à gauche sur le visuel Transport dans la rubrique accès directs. Laissez-vous guider et complétez rapidement le formulaire.

Plus simple et plus pratique, cette démarche vous dispense de remplir un dossier d'inscription papier.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, il est encore possible de

s'inscrire via un dossier papier. Celui-ci est à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération à partir du 5 juin. Il devra être retourné par voie postale avant le 12 juillet 2019, dûment complété par vos soins et accompagné des justificatifs demandés, à Vienne Condrieu Agglomération Direction des Transports
Bâtiment Antarès – Espace Saint-Germain
30 avenue Général Leclerc
BP 263
38217 Vienne Cedex

■ Plus d'informations :

prochainement sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Enfin, autre nouveauté : il sera possible dès la rentrée prochaine de payer en ligne le duplicata de la carte lorsque celle-ci est perdue ou volée.

> Contacts :

Direction des Transports
04 74 78 78 89

transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Place à la voie verte, quai du Rhône, RN7

Les travaux de la voie verte ont commencé en décembre 2017 et s'achèvent à la fin du mois de juin. 18 mois de travaux auront été nécessaires pour mener à bien ce conséquent chantier qui permet aujourd'hui aux piétons et aux amateurs de deux roues de se réapproprier les quais du Rhône, redonnant au fleuve toute sa place dans la cité.

Certes, ce chantier aura entraîné des perturbations parfois importantes du trafic. Mais le résultat est là : sur plus de 1,4 kilomètre, cette voie verte permet de se

déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité, en longeant le Rhône.

La voie verte permet donc aujourd'hui de finaliser la dorsale cyclable Nord-sud et de relier le quartier de l'Isle au sud au quartier d'Estressin au nord. Cette voie verte permet aussi d'accéder à la ViaRhôna.

Le coût total de cet aménagement est de 3 280 000 € HT.

Le conseil départemental de l'Isère a apporté un soutien à hauteur de 1 160 000 € dans

le cadre du Schéma Départemental des itinéraires cyclables.

La Compagnie Nationale du Rhône a apporté un soutien de 900 000 € dans le cadre de son troisième plan de Missions d'intérêt général.

La Région Auvergne Rhône Alpes a apporté un soutien de 250 000 € dans le cadre des engagements pris dans l'ex Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes.

Le reste à charge, 970 000 €, a été financé par Vienne Condrieu Agglomération, maître d'ouvrage de l'opération.

Adoption de la convention de financement du demi-échangeur sur l'A7 au sud de Vienne : une nouvelle étape dans la réalisation de ce projet attendu depuis tant d'années

Le conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, qui s'est tenu le 15 mai 2019, a délibéré sur la convention de financement du projet de demi-échangeur avec 42 voix pour, 1 contre et 6 abstentions. Cette convention de financement a pour but de définir les engagements réciproques des parties concernant les modalités de financement, de construction, d'entretien et d'exploitation du futur demi-échangeur.

L'adoption de cette délibération a donné lieu à de nombreux échanges qui ont permis d'apporter des réponses à la question de savoir pourquoi une implantation au sud, pourtant étudiée à plusieurs reprises, n'a pas pu être retenue ?

Une première variante - à l'extrémité sud de Reventin-Vaugris - avait été proposée lors du Comité de pilotage du 12 mai 2015. Elle a été écartée par le COPIL dans la mesure où les projections de trafic montrent que plus l'échangeur est situé au sud, moins celui-ci est attractif et donc fréquenté. Les recettes de péage n'auraient alors pas pu permettre de couvrir le seul fonctionnement de l'infrastructure, obligeant les collectivités à mettre la main à la poche chaque année.

À la demande d'Elisabeth Celard, alors Maire de Reventin-Vaugris, le Comité de pilotage a demandé à Vinci Autoroutes et aux services de l'État d'étudier une implantation au sud de la zone d'activité du Saluant.

C'est donc **une seconde variante** sud qui a été proposée lors de la concertation réalisée en 2016 sous l'égide du Préfet de l'Isère. Cette variante n'a pas eu la préférence de la population qui s'est prononcée à 53 % pour la variante centre contre 42 % pour la variante sud, et 5 % pour la variante nord.



Surtout, l'analyse multicritère qu'impose l'État pour chaque grand projet d'infrastructure de ce type a aussi mis en évidence que la variante sud était moins performante que la variante centre compacte.

Cette variante sud présente de nombreux inconvénients :

- Elle consomme près de 2 fois plus de terres agricoles, de grande qualité agronomique, d'où l'opposition ferme de la Chambre d'agriculture.
- Elle oblige à franchir deux barrières de péage ce qui rallonge le temps de parcours et oblige à passer par la grande barrière de péage souvent saturée avec les grandes migrations.
- Elle oblige à accélérer pour s'insérer sur l'autoroute puis décélérer pour arriver au péage sur une courte distance, ce qui engendre à la fois du bruit, notamment pour les habitants du quartier des Joncs et des difficultés d'insertion sur l'autoroute.
- Elle capte moins de trafic que la variante centre.
- Elle présente un coût d'investissement plus élevé.

C'est pour toutes ces raisons que la variante centre compacte a été retenue par le Comité de pilotage du 14 octobre 2016.

Malgré cela, le nouveau Maire de Reventin-Vaugris, Madame Vidor, a souhaité être entendue pour présenter **une troisième variante** sud.

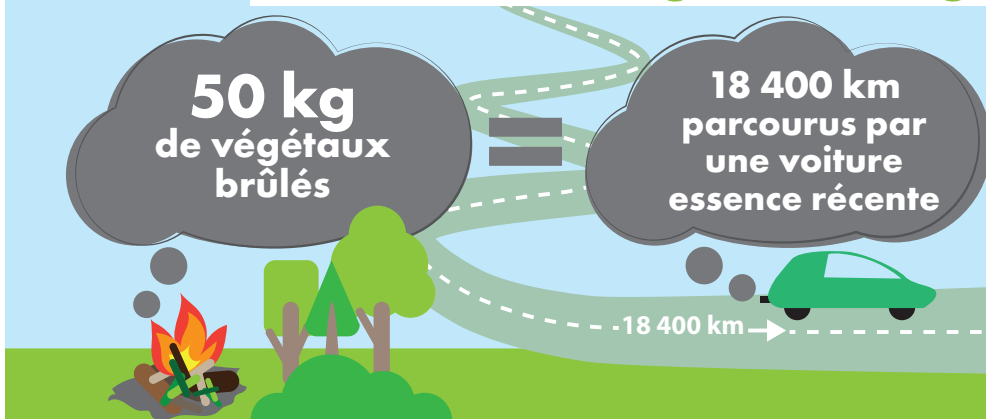
Elle a ainsi été reçue une première fois le 12 mai 2017 par le Comité de pilotage en Sous-préfecture de Vienne. À cette occasion, accompagnée du cabinet d'étude mandaté par la commune, elle a exposé sa proposition se présentant sous la forme d'un tracé sommaire, empiétant sur l'entreprise Easydis, sur une photo aérienne et d'une note technique de 2 pages. Cette proposition étant trop approximative, pas suffisamment étayée et destructrice pour une entreprise et l'emploi, il lui a alors été demandé de faire une nouvelle proposition.

Madame Vidor a ensuite pu être entendue par le COPIL à deux nouvelles reprises, le 6 juillet 2017 en Sous-préfecture de Vienne et le 25 octobre 2018 en Préfecture de Grenoble. Lors de ces 2 réunions, Madame Vidor n'a pas fait de nouvelles propositions construites, étayées et argumentées mais elle a préféré remettre en cause la variante retenue par l'État.

La proposition présentée en mai 2017 par la Mairie de Reventin-Vaugris a malgré tout été étudiée par les services de l'État mais elle n'a pas pu être retenue car elle présente des approximations et des impossibilités techniques. Surtout, elle n'améliore pas les critères de la variante sud soumise à la concertation en 2016.

C'est pourquoi le COPIL a décidé de poursuivre le projet au niveau de la variante centre compacte, tel qu'il a été validé par le Ministère dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier.

Non au brûlage des végétaux !



Le brûlage des végétaux est une pratique fortement polluante et dangereuse pour notre santé. En effet, lors de la combustion, plusieurs polluants sont émis parmi lesquels des particules d'hydrocarbures et des dioxines. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, le brûlage des déchets verts pollue fortement l'atmosphère et participe donc au dérèglement climatique. Il provoque également un risque pour la santé de ceux qui respirent cet air pollué (les membres de la famille, les voisins, les promeneurs, etc.).

Adopter les bonnes pratiques

- **Limiter les arrosages** et la prolifération de « mauvaises herbes ». Les feuilles mortes, tontes de pelouses voire petits branchages (préalablement broyés) peuvent être disposés en paillage au pied des plantes.
- **Composter**, pour enrichir votre sol gratuitement
- Vous pouvez aussi **déposer vos végétaux dans l'une des 5 déchèteries de l'agglo**

À retenir

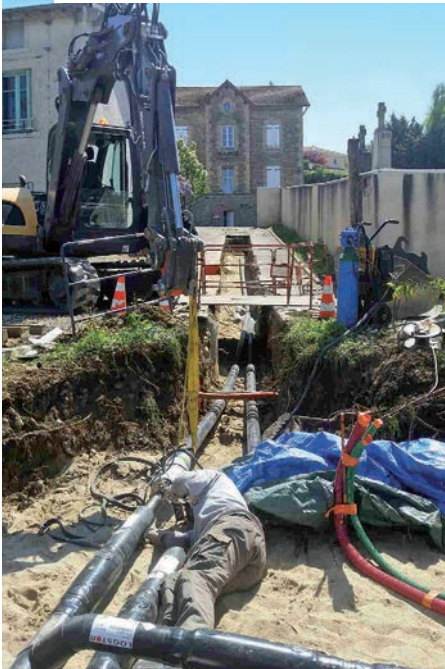
L'impact environnemental de votre trajet en déchèterie est sans rapport avec celui du brûlage. 50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules qu'une voiture essence récente parcourant 18 400 km !

Nota : Mettre ses végétaux dans son bac à ordures ménagères ou pire les brûler, est interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



■ **Plus d'informations :**
sur le site de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône Alpes
<https://www.atmo-auvergnherhonealpes.fr/>

De nouveaux réseaux de chaleur voient le jour



Le diagnostic énergétique territorial réalisé en 2017 par l'Agglo avait identifié les réseaux de chaleur comme un des potentiels importants du territoire en matière d'énergie renouvelable.

En milieu urbain, deux projets de réseaux se basent sur la récupération de chaleur dans les industries qui se trouvent à proximité d'ensembles urbains denses, c'est le cas à Vienne Nord et Pont-Évêque.

En milieu rural, il s'agit de projets basés sur des chaudières au bois. Depuis 2017, 2 nouvelles réalisations sont opérationnelles et une 3^e sera en service début 2020.

- **À Saint-Sorlin-de-Vienne**, le réseau dessert 14 nouveaux logements du bailleur social Advivo ainsi que la Mairie, l'école publique et la salle des fêtes de la commune.
- **À Eyzin-Pinet**, la chaufferie bois assure désormais les besoins des écoles, du restaurant scolaire et de la Mairie l'hiver et ceux de la Piscine intercommunale l'été.

- **À Moidieu-Détourbe**, les travaux sont en cours pour chauffer les deux écoles et la future microcrèche.

Ces initiatives sont encourageantes car les réseaux de chaleur sont sûrs, écologiques et économiques.

Les bâtiments raccordés au réseau de chaleur bénéficient d'une sécurité absolue et d'une garantie de livraison de chaleur parfaitement fiable. La chaleur est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux sous-stations qui ne produisent ni fumées, ni poussières, ni odeurs et fonctionnent sans combustible, donc sans danger pour les usagers et l'environnement.

Le réseau de chaleur permet d'éviter la prolifération des cheminées. La concentration de la production en un seul site permet également une bonne maîtrise des techniques de combustion. Les réseaux de chaleur permettent aussi de réaliser des économies.

Espace info Énergie

Dans le but de sensibiliser et d'accompagner les personnes ayant des projets de construction, de réhabilitation ou d'énergies renouvelables, Vienne Condrieu Agglomération a mis en place une permanence d'Information

Énergie. Cette permanence se tient au siège de l'Agglo à Vienne. Les prochaines permanences auront lieu les mercredis 12/06, 10/07, 11/09, 9/10, 13/11.

■ **Plus d'informations :** 04 76 14 00 10 / www.ageden38.org

Ne pas tout mettre dans notre bac à ordures ménagères !

Le respect des consignes en matière de tri et de collecte des déchets est une condition impérative pour assurer le bon fonctionnement de l'acheminement des déchets dans les filières de valorisation. C'est aussi une question de sécurité, celle des usagers mais aussi celle des agents en charge de la collecte.

En effet, quotidiennement, 32 agents sont mobilisés pour collecter les déchets ménagers produits par les 90 000 habitants du territoire. Ces agents interviennent par tout temps et ont besoin d'exercer leur métier en toute sécurité.

Dans le cadre de leur mission, il leur est demandé de respecter des consignes strictes pour assurer leur sécurité et celle des usagers.

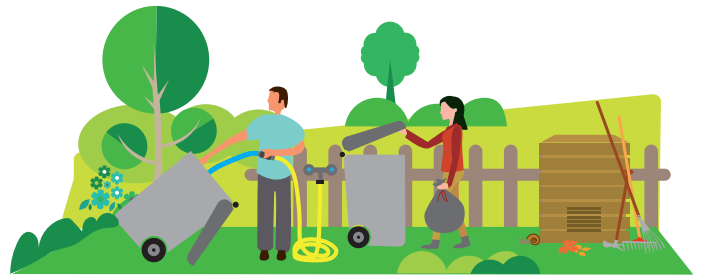
Or, le non-respect des consignes de tri par les usagers peut aussi mettre à mal la sécurité des agents. Un exemple : un agent de collecte a été dernièrement pris de malaise suite à la prise en charge d'un bac contenant des **déchets pulvérulents dangereux**.

Aussi, est-il utile de rappeler les consignes suivantes :

Les déchets dangereux (solvants, seringues...) font l'objet d'une réglementation spécifique et ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères classiques.



Les gravats, les **déchets dangereux**, les déchets végétaux et les déchets encombrants notamment doivent être déposés à la déchèterie. Si le contenu des bacs présentés à la collecte n'est pas conforme, les déchets ne seront pas collectés et laissés à la charge de l'utilisateur.



J'assure la propreté de mon bac : j'utilise des **sacs fermés** pour les ordures ménagères et je lave régulièrement le bac. L'Agglo assure les réparations en cas de casse.

Je composte, tu compostes

Chaque habitant du territoire produit un peu plus de 260 kg d'ordures ménagères résiduelles par an (hors collecte sélective, déchèterie...). Savez-vous que 30 à 40% du contenu de votre poubelle peut être composté et devenir une ressource ?

Vienne Condrieu Agglomération propose gratuitement des bacs à compost ou des lombricomposteurs pour les habitants qui s'engagent à composter :

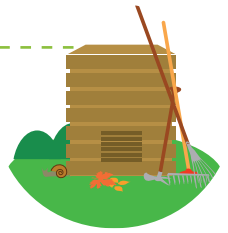
● **Vous disposez d'un espace extérieur privatif ?** Pour les logements individuels, Vienne Condrieu Agglomération met à disposition un bac à compost.

● **Pas d'espace extérieur ?** L'agglo propose un lombricomposteur pouvant être installé dans une cave, sur un balcon ou encore dans l'appartement pour recevoir les déchets de cuisine

● **En habitat collectif ?** Vous pouvez également valoriser vos déchets de cuisine grâce au compostage semi-collectif. Vienne Condrieu Agglomération propose en effet la mise en place de composteurs dans les résidences équipées d'espaces verts (matériel + formation). Pour la mise en place d'un composteur en pied d'immeuble, il faut : 1 ou 2 habitants relais (habitants motivés pour le suivi du composteur, connus sous le nom de « guide-composteur ») et un lieu à proximité de tous les habitants participant de la copropriété.

Plus d'informations :

- une dotation de composteur par foyer, renouvelable tous les 10 ans.
- pour toute information sur le compostage, contactez le service environnement : environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr ; 04 74 53 45 16
- Une formation compostage ouverte à tous (sur inscription) est organisée à Vienne le 25 septembre de 14h à 17h.



Changement de jour de collecte au 1^{er} Juillet 2019

L'Agglo optimise l'organisation de la collecte sur l'ensemble du territoire, avec la modification du jour de collecte sur 4 communes à partir du 1^{er} juillet 2019.

● Les Côtes d'Arej

- Ordures ménagères (bac gris) : dernière collecte le lundi, le 24 juin
- > **Passage au jeudi** à partir du 4 juillet

● Jardin

- Ordures ménagères (bac gris) : dernière collecte le mercredi, le 26 juin
- > **Passage au mardi** à partir du 2 juillet

● Meyssiez

- Ordures ménagères (bac gris) : dernière collecte le jeudi, le 27 juin
- > **Passage au lundi** à partir du 1^{er} juillet

● Saint-Romain-en-Gal

- Ordures ménagères (bac gris) : dernière collecte le mardi, le 25 juin
- > **Passage au vendredi** à partir du 5 juillet
- Déchets recyclables (bac jaune) : dernière collecte un jeudi sur deux semaine impaire, le 4 juillet
- > **Passage à un jeudi sur deux, semaine paire à partir du jeudi 11 juillet inclus**

Je ne jette pas « tout à l'égout »

Les toilettes et les éviers ne sont pas des poubelles !

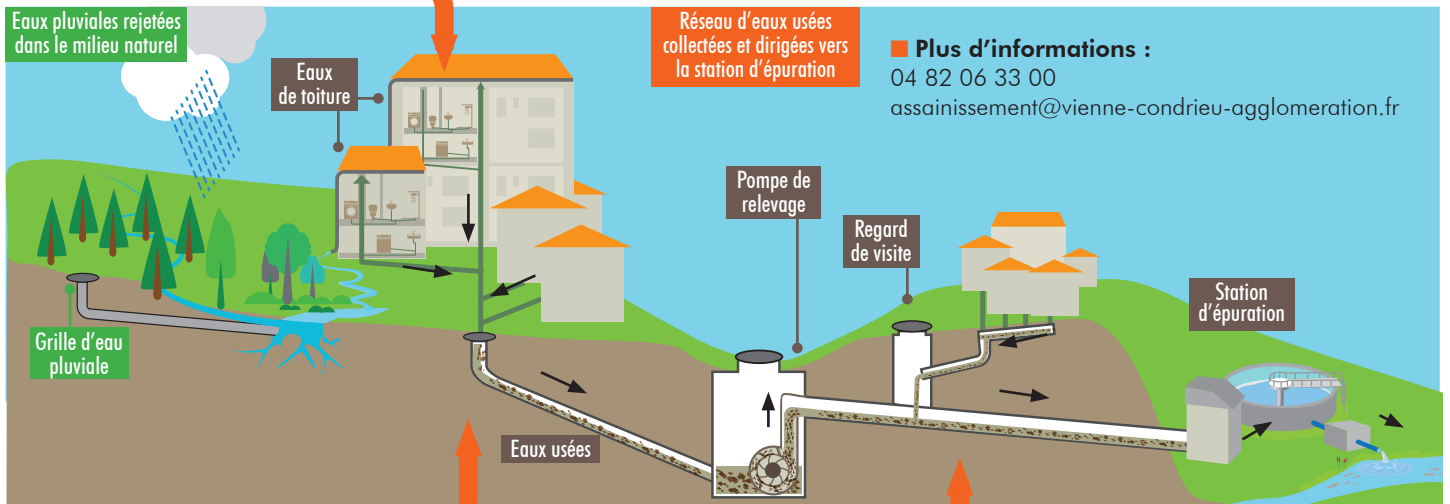
L'eau est un élément essentiel de notre quotidien. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un système d'assainissement, qu'il soit collectif ou individuel. Cette action permet de dépolluer l'eau avant son rejet vers le milieu naturel. Bien qu'il soit appelé à tort « tout à l'égout », le réseau d'assainissement n'est pas destiné à recevoir les huiles ni les déchets solides (lingettes, cotons tiges, etc.). Pour assurer le bon fonctionnement de l'assainissement, chacun de nous doit agir en mettant les déchets solides dans la poubelle appropriée, au lieu de les mettre à l'égout. Chacun pourra ainsi participer à l'effort de dépollution des eaux usées et au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement.



Alain Clerc,
Vice-Président
en charge de
l'assainissement

La parole à

« Ne jetez pas n'importe quoi à l'égout ! Derrière vos éviers, vos toilettes, des équipes travaillent à collecter, acheminer et traiter les eaux usées pour ne pas qu'elles polluent notre environnement. En adoptant les bons gestes, chacun participera à la protection de notre environnement et évitera de générer des dépenses inutiles. »



Bien comprendre le circuit des eaux usées

Les eaux usées domestiques proviennent des différents usages de l'eau dans la maison et sont, essentiellement, porteuses de pollution organique. Parmi elles, les eaux ménagères issues des salles de bains et des cuisines, et les eaux-vannes issues des rejets des toilettes.

Celles-ci vont être dans un premier temps collectées par des tuyaux (les égouts) avant d'arriver à la station d'épuration. Elles seront nettoyées, assainies, puis rejetées au milieu naturel.

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques et certaines eaux usées non domestiques, c'est-à-dire issues d'activités industrielles ou artisanales, dès lors que la station d'épuration est capable de les traiter.

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle

Les déchets solides comme les lingettes ou les cotons tiges ne se désagrègent pas et s'accumulent dans le réseau d'assainissement, formant des bouchons ou s'enroulant alors autour des pompes. Comme le précise le service assainissement de l'Agglo : « Un réseau d'assainissement n'est pas simplement composé de grosses canalisations, dans lesquelles s'écouleraient tous les déchets jetés dans les toilettes ou les éviers. Il s'agit d'un système complexe composé de canalisations, de postes de relevage (pompage) ; les installations techniques sont conçues pour transporter et filtrer les eaux usées sur des distances pouvant dépasser les 20 km. Ces installations n'ont pas vocation à gérer les déchets solides qui ont la particularité de ne pas être biodégradables, au cours des quelques heures pendant lesquelles ils transitent dans le réseau d'assainissement. »

Le nombre d'interventions des équipes assainissement de l'Agglo pour déboucher des canalisations ou libérer une pompe de relevage est en forte augmentation ces dernières années.

Ceci doit alerter tout un chacun sur le fait que les habitudes inappropriées peuvent entraîner des dégradations des systèmes d'assainissement, générant des surcoûts en main d'œuvre et en réparations. Et ceci se traduit irrémédiablement par une augmentation du prix de l'eau pour le consommateur.

Il est donc vivement recommandé de respecter les consignes et d'évacuer tous les autres déchets avec les ordures ménagères ou les déchets recyclables s'ils ne sont pas toxiques, ou de les apporter dans une déchèterie ou une filière spécialisée dans le cas contraire.

CE QU'IL EST INTERDIT DE JETER DANS LES TOILETTES OU DANS L'ÉVIER :

- lingettes (même celles qui sont indiquées biodégradables)
- serviettes et tampons hygiéniques
- graisses et huile (friture, vidange)
- couches, préservatifs, cotons-tiges
- cigarettes
- aliments
- sacs plastiques
- médicaments
- produits chimiques (solvants, peinture, pesticides)
- rouleaux de papier hygiénique bio-dégradables (malgré ce que dit la publicité)
- piles

La parole aux citoyens

« CHANGER D'AIR » Donnez votre avis sur la qualité de l'air

- **La lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire** sont les finalités visées par le Plan Climat Air Énergie Territorial qui va être construit et mis en place par Vienne Condrieu Agglomération dans les prochains mois.
- Le Conseil de Développement souhaite participer à l'élaboration du Plan Climat à chaque étape de sa mise en œuvre. **Il entend mener une réflexion sur le chapitre « qualité de l'air »** en s'appuyant tout d'abord sur les avis de citoyens. Un questionnaire a été construit pour connaître les comportements et recueillir le ressenti des habitants du territoire sur ce sujet important.

**PARTICIPEZ à cette réflexion en répondant avant le 30 juin
sur le site internet du Conseil de Développement
www.cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr**

Changer nos modes de transport

Intéressé par la question des déplacements et saisi par l'Agglomération, le Conseil de Développement s'est attaché à déterminer les avantages et les inconvénients de chaque mode de transport en recueillant les avis des associations des deux rives pour affirmer **la représentativité des usagers**.

Le groupe poursuit son travail en traitant du maillage et des connexions entre les différents réseaux.

Projet de territoire et évaluation

Le projet de territoire a été adopté en décembre 2018. Les élus ont saisi le Conseil de développement pour participer à son évaluation. Après avoir suivi une formation en avril 2019, des propositions argumentées sur les politiques mises en place permettront d'évaluer **l'équilibre des territoires et l'équilibre générationnel, approches retenues par le Conseil de Développement, à travers le regard de l'habitant**.



ET SI VOUS
VENIEZ NOUS
REJOINDRE ?

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr
f conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

L'Écureuil

31^e édition



DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Randonnée

pédestre

Circuits VTT

chrono-rando

DIMANCHE 1^{er}
SEPTEMBRE 2019

À
MEYSSIEZ



PROGRAMME

- Accueil des concurrents et remise des dossards
- Samedi 31 août de 14h30 à 18h30
- Dimanche 1^{er} septembre de 6h30 à 8h
- Ouverture des postes de pointage de départ à 7h30
- Départ de l'épreuve à 9h
- Repas chauds de 11h à 14h30
- Remise des récompenses

> **Rendez-vous à la Salle des Fêtes**
246, route de Villeneuve-de-Marc
38440 Meyssiez

INFORMATIONS

Secrétariat du CVAC : 04 26 05 29 06 - De 8h à 20h
André Armanet : andre.armanet@sfr.fr - 06 03 65 35 85

René Bénassie : 06 08 83 33 62

INSCRIPTION

www.cvac.fr

(rubrique Nos manifestations / L'Écureuil)

- > **Inscription conseillée jusqu'au 30/08/2019 à minuit**
- > **Engagement sur place possible pour les vététistes** (majoration de 5 €)



Annick Guichard
conseillère déléguée en charge des événements sportifs et culturels d'intérêt communautaire

La parole à

« Ciné Été et la course de l'Écureuil sont deux manifestations majeures du territoire que notre Agglo soutient depuis de nombreuses années, car elles font rayonner et aimer notre territoire, bien au-delà de ses frontières. Ces deux manifestations s'adressent au plus grand nombre et connaissent un franc succès chaque année ».

CIRCUITS VTT (port du casque obligatoire)

Compétition chronométrée avec classement par catégorie d'âge

- 52 km, réservé aux plus de 17 ans (dénivelé ≈ +1 150 m)
- 35 km, ouvert à partir de la catégorie cadet (H-F) (dénivelé ≈ + 650 m)

Vélos à Assistance Électrique (VAE) non autorisés
Départ prioritaire en fonction des résultats 2018

Circuit sans chronométrage ni classement à l'arrivée

- 52 km (dénivelé ≈ +1 150 m)
- 35 km (dénivelé ≈ + 650 m)
- 25 km, (dénivelé ≈ + 300 m)

VAE autorisés

Parcours fléchés. Enfants mineurs : sous la responsabilité des parents.
Inscription gratuite pour les - de 12 ans.

RANDONNÉE PÉDESTRE (aucun départ après 9h30)

Randonnée familiale : 10 Km et 15 Km

Randonnée sportive : 20 Km

Inscription gratuite pour les - de 12 ans.

Enfants mineurs : sous la responsabilité des parents



ciné été

2019

27^e
ÉDITION

DANS LES COMMUNES DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

du 26 juin au 30 août

ACCÈS
LIBRE &
GRATUIT



Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu

> Mercredi 26 juin
Pont-Évêque /
Cœur de l'école F. Dolto
> Mardi 6 août
Ampuis /
Place des anciens combattants
> Vendredi 30 août
Estrablin / Gymnase



L'incroyable histoire du facteur Cheval

> Mercredi 3 juillet
Les Côtes d'Arej / Parking
derrière le foyer rural
> Mercredi 17 juillet
Septème /
Cour de l'école primaire
> Jeudi 8 août
Loire-sur-Rhône / Lieu ?



Jusqu'ici tout va bien

> Jeudi 18 juillet
Saint-Romain-en-Gal /
Cour de l'école



Let's Dance

> Mardi 30 juillet
Vienne /
Espace Saint-Germain
(Centre Socio-culturel de l'Isle)



Le Mystère Henri Pick

> Lundi 12 août
Vienne /
Place de l'Hôtel-de-Ville



Astérix : Le Secret de la potion magique

> Vendredi 28 juin
Vienne / Parc de Gémens
> Lundi 8 juillet
Vienne / École F. Buisson
(Centre social Vallée de Gère)



Le Grand Bain

> Jeudi 4 juillet
Les Haies / Cour de l'école
> Vendredi 16 août
Saint-Sorlin-de-Vienne /
Cour de l'école



La Lutte des classes

> Lundi 22 juillet
Sainte-Colombe /
Derrière l'école



Tanguy, le retour

> Mercredi 31 juillet
Serpaize /
Parking de l'ASESC
> Jeudi 1^{er} août
Moidieu-Détourbe /
Esplanade de la mairie
> Mardi 20 août
Eyzin-Pinet / À l'arrière de
la salle polyvalente C. Arnaud



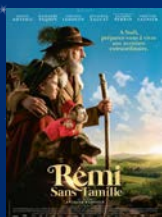
Dumbo

> Mercredi 14 août
Vienne / Parc de Gémens
> Mardi 27 août
Chasse-sur-Rhône /
Parc du château



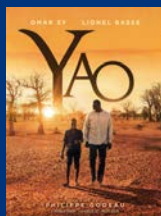
Mia et le lion blanc

> Mardi 2 juillet
Jardin / Cour de l'école
> Lundi 5 août
Chonas-l'Amballan /
Place de la mairie



Rémi sans famille

> Mercredi 10 juillet
Vienne / Gymnase
Jean-Moulin (Centre So-
cio-culturel de l'Isle)



Yao

> Mercredi 24 juillet
Chasse-sur-Rhône /
Parc du château



Chamboultout

> Vendredi 2 août
Échalas / Tennis à côté
de la salle du Montelier
> Vendredi 9 août
Villette-de-Vienne /
Place de la poste



Royal Corgi

> Lundi 19 août
Pont-Évêque /
Cour de l'école F. Dolto



Alpha

> Lundi 15 juillet
Vienne / Cour de la ferme
(Centre social de Malissol)



Ralph 2.0

> Jeudi 25 juillet
Vienne / École Jean Jaurès
> Mercredi 28 août
Vienne / Cour de la ferme
(Centre social de Malissol)



Aladdin

> Mercredi 21 août
Vienne / École Jean Jaurès

Ciné été vous est offert
par Vienne Condrieu
Agglomération
et l'ensemble des
communes participantes.

Vienne
Condrieu
Agglomération

VENEZ EN
FAMILLE !

Renseignements :

Bureau Information Jeunesse
2, cours Marc-Antoine Brillier - 38200 Vienne
Tél. : 04 74 78 31 73
bij@mairie-vienne.fr / Blog : bijvienne.wordpress.com
Bureau Information Jeunesse Ville de Vienne



JAZZ VIENNE

28 JUILLET / 13 JUILLET / 2019
39^e ÉDITION

- ▶ Théâtre Antique
- ▶ Club de Minuit
- ▶ Jazz Mix



CRÉATION
JAZZ
À VIENNE

VEN
28
JUILLET

- ▶ « Up Above my Head »
Camille, Sandra Nkaké et Raphaël Lemonnier
feat. **Raphaël Imbert**
Avec le soutien de la Fondation BNP Paribas
- ▶ **Michelle David & The Gospel Sessions**
Jazz Mix ▶ **The Gritness Acoustronics**

SAM
29
JUILLET

- ▶ **Chilly Gonzales**
presented in PianoVision
- ▶ **GoGo Penguin**
- ▶ **Chassol**
Jazz Mix ▶ 30/70
+ special guest **Allysha Joy**

LUN
01
JUILLET

- ▶ **Ben Harper & The Innocent Criminals**
- ▶ **Zac Harmon**
Club de Minuit ▶ **Melvin Taylor**

MAR
02
JUILLET

- ▶ **Bobby McFerrin & Gimme 5**
« Circlesongs »
- ▶ **José James** « Lean On Me »
Club de Minuit ▶ **Marquis Hill**

MER
03
JUILLET

- ▶ **Chick Corea**
« The Spanish Heart Band »
- ▶ **Juan Carmona septet**
Club de Minuit ▶ **Projeto Coisa Fina**

JEU
04
JUILLET

- ▶ **Snarky Puppy**
- ▶ **Kokoroko**
Jazz Mix ▶ **Fazer**

VEN
05
JUILLET

- ▶ **Hocus Pocus**
- ▶ **Tom Misch**
Jazz Mix ▶ **Neue Grafik Ensemble**

SAM
06
JUILLET

- ▶ **Charlie Winston**
- ▶ **Ibeyi**
+ special guest **Erik Truffaz**
Jazz Mix ▶ **Alfredo Rodriguez Pedrito Martinez Duo**

DIM
07
JUILLET

- ▶ **Kassav - 40 ans**
- ▶ **Calypto Rose**
- ▶ **MizikOpéyi - Créole Big Band**
+ special guest **Alain Jean-Marie**

LUN
08
JUILLET

- ▶ **Chucho Valdés** « Jazz Batá 2 »
& « Tribute to Roy Hargrove »
feat. **Terence Blanchard**
- ▶ **Omar Sosa & Yilian Cañizares**
feat. **Gustavo Ovalles**
Club de Minuit
▶ **Omri Mor trio** « It's About Time »

MAR
09
JUILLET

- ▶ **Diana Krall**
- ▶ **Paul Jarret & Jim Black**
Talents Adami Jazz
Club de Minuit ▶ **Naïssam Jalal**
« Quest of the Invisible »

MER
10
JUILLET

- ▶ **John Zorn** « Bagatelles Marathon »
avec **Marc Ribot, John Medeski, Julian Lage, Dave Douglas...**
Club de Minuit ▶ **Fleuves**

JEU
11
JUILLET

- ▶ **Parov Stelar**
- ▶ **Yom & The Wonder Rabbis**
Jazz Mix ▶ **Makaya McCraven**

VEN
12
JUILLET

- ▶ **Manu Dibango** « Safari Symphonique »
avec l'Orchestre national de Lyon
+ special guests
Flavia Coelho & Manou Gallo
- ▶ **Fatoumata Diawara**
Jazz Mix ▶ **Butcher Brown**

SAM
13
JUILLET

- ▶ **Thomas Dutronc & Les Esprits Manouches**
+ special guests
Sophie Alour Artiste Génération Spedidam
Malo Mazurié & Pierre Baldy-Moulinier
- ▶ **Neneh Cherry**
- ▶ **Bonga**
- ▶ **Anomalie Live**
- ▶ **Papatef**
- ▶ **Obradović-Tixier Duo**
Lauréat RéZzo FOCAL Jazz à Vienne 2018

16 JOURS / 250 CONCERTS / 1 000 ARTISTES
PROGRAMME COMPLET SUR JAZZAVIENNE.COM

